

CALENDRIER PREVISIONNEL PERMUTATIONS INFORMATISEES

Les dates définitives seront publiées dans la note de service qui paraîtra en principe au BOEN du jeudi 8 novembre 2012 ; le calendrier prévisionnel est le suivant :

Jeudi 8 novembre 2012	Publication de la note de service au BOEN
Lundi 12 novembre 2012	Ouverture de la plateforme "Info mobilité"
Jeudi 15 novembre 2012 à 12h00	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam dans les départements.
Mardi 4 décembre 2012 à 12h00	Clôture des inscriptions dans l'application Siam et fermeture de la plateforme « Info mobilité »
Vendredi 7 décembre 2012 au plus tard	Dans les services départementaux Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Vendredi 14 décembre 2012 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale.
Vendredi 1er février 2013 au plus tard	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures. Vérification des vœux et barèmes. Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap.
Entre le vendredi 1^{er} février 2013 et le mercredi 6 février 2013	Ouverture de l'application SIAM aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DA-SEN.
Jeudi 7 février 2013	Transfert des fichiers départementaux au service informatique de l'administration centrale.
A partir du vendredi 8 février 2013	Au Ministère de l'éducation nationale Contrôle des données par les services centraux. Traitement des demandes de mutations.
Lundi 11 mars 2013	Diffusion individuelle des résultats.

